

Actualités du droit immobilier

Formation de mise à jour en droit immobilier pour se familiariser et maîtriser les apports des récentes réformes et des dernières jurisprudences.



OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Déterminer les règles d'urbanisme applicables et informer sur les modifications affectant les documents d'urbanisme et les opérations d'aménagement
- Faire le point sur les nouveautés en matière d'urbanisme opérationnel (destinations, constructibilité, Droits de préemption, lotissement, urbanisme commercial...)
- Sécuriser les ventes quant à l'obligation d'établir des diagnostics (étude géotechnique, DPE...) et satisfaire aux obligations d'information



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Rappel des principes
- Description et analyse des nouveaux textes
- Commentaires des jurisprudences récentes
- Série d'exemples concrets
- Support visuel



FORMATRICES

Claire-Lise COUPINOT et Christine WIELS
Juristes consultantes et Animatrices de formation
du CRIDON LYON



DURÉE

7h

MODALITÉ D'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE

Évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation sous forme d'auto-évaluation



PUBLICS

Notaires
Clercs
Collaborateurs

NIVEAU

Initié
Maîtrisant

OBJECTIF

●●○○ Améliorer sa pratique quotidienne

PRÉ-REQUIS

Connaissances de bases en droit de l'urbanisme et de la vente



PLUS-VALUE

Faire le point sur les apports en droit immobilier de la loi Climat et résilience



CRIDON LYON

Partenaire expert du notaire

Plan d'intervention

VOLET URBANISME

1

URBANISME RÉGLEMENTAIRE

1h30

- Évolution des documents d'urbanisme en réponse à la lutte contre l'artificialisation des sols (densité minimale, évolution des zones AU...) et pour prendre en compte le recul du trait de côte
- Caducité des POS

2

URBANISME OPÉRATIONNEL

2h

- Droits de préemption (extension du champ d'application ENS, création d'un nouveau droit pour l'adaptation des territoires au recul du trait de côte)
- Les nouvelles destinations
- Les nouvelles modalités de demandes d'autorisations d'occupation du sol
- Le lotissement et la division primaire
- Les outils d'aménagements (ORT et ZAC)
- L'urbanisme commercial

VOLET DROIT DE LA CONSTRUCTION ET VENTE

1

L'ÉTUDE GÉOTECHNIQUE

1h

2

LE DOSSIER DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE AUGMENTÉ ET LES NOUVELLES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE ET ÉNERGÉTIQUE

1h30

- Etat des risques
- Rôle du DPE renforcé
- Audit énergétique
- Carnet d'information du logement
- Contrôle du raccordement au réseau collectif d'assainissement

3

LES OBLIGATIONS À LA CHARGE DU NOTAIRE

1/2h

4

LE DROIT DE SURPLOMB

1/2h